

Revue de Presse



Vendredi 24 octobre 2025

>>

PRESSE NATIONALE

Politique ()



PRÉSIDENTIELLE 2025 : TOUS AUX URNES!

Samedi 25 octobre 2025, jour de vote. Après la campagne électorale tenue, du 10 au 23 octobre, au soir de cette journée historique, une nouvelle page de la Côte d'Ivoire s'écrira avec un Président de la République élu pour 5 ans. Les prétendants au Palais sont Alassane Ouattara du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Simone Ehivet Gbagbo qui défendra les couleurs du Mouvement des générations capables (MGC), Jean-Louis Billon du Congrès démocratique (CODE). Henriette Lagou, représentante du GP-Paix et Ahoua Don Mello, candidat indépendant, sont les deux autres gladiateurs de ces joutes électorales. De ces combattants, sortira un vainqueur qui sera donc porté à la magistrature suprême par le suffrage universel direct pour un quinquennat. Son élection à cette fonction solennelle se fera donc par la volonté exprimée de tous les Ivoiriens inscrits sur la liste électorale.



SCRUTIN DU 25 OCTOBRE PROCHAIN : DES OBSERVATEURS INTERNATIONAUX FORMÉS SUR LE MODE OPÉRATOIRE

Ils sont outillés pour mener à bien leur mission. La Commission Électorale Indépendante (CEI) a organisé un séminaire de formation à l'endroit des observateurs internationaux sur le mode opératoire de l'élection du Président de la République. C'était hier, jeudi 23 octobre 2025, à Event Latrille à Cocody 2 Plateaux. Dans son adresse, Ibrahim Coulibaly Kuibiert, président de la Commission Électorale Indépendante (CEI), a salué ces observateurs pour l'intérêt qu'ils accordent à l'élection présidentielle du 25 octobre prochain. Poursuivant, il a expliqué « qu'un observateur ce n'est pas un contrôleur. Mais l'observateur surveille sans contrôler. La surveillance va consister à analyser ce qui se passe, si ce qui se passe est conforme à la loi. Mais sans mot d'ordre et avoir un comportement qui est prescrit dans la règle. Voilà pourquoi il est bon que vous sachiez également le contenu de votre charte », a-t-il indiqué.



PRÉSIDENTIELLE 2025 : LA DÉLÉGATION DU CONSEIL DE L'ENTENTE REÇUE PAR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

A la suite du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, la délégation dépêchée par le Conseil de l'entente en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une mission d'observation électorale a échangé avec le Conseil constitutionnel. La rencontre s'est déroulée, jeudi 23 octobre 2025, à Abidjan-Plateau, au domicile de la présidente de cette institution, la magistrate hors hiérarchie, Chantal Nanaba Camara. L'entretien, qui a duré un peu plus d'heure, s'est soldé par une déclaration du chef de mission, Affo Salifou. Ce dernier a indiqué être venu pour comprendre les mécanismes mis sur place par le juge des élections pour garantir la sincérité des résultats. « Nous sommes venus voir le Conseil constitutionnel pour échanger avec eux sur les mesures, les dispositions, les mécanismes juridiques, procéduraux permettant de garantir des élections crédibles, justes et équitables », a expliqué Affo Salifou.



PRÉSIDENTIELLE 2025 / TRIBUNE - A LA VEILLE DU SCRUTIN : LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SG DE L'ONU PARLE AUX ACTEURS

Dans sa tribune intitulée « Préserver la paix, une responsabilité partagée », transmise à L'inter, Leonardo Santos Simão, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, parle à l'ensemble des acteurs ivoiriens. « Demain, 25 octobre 2025, les Ivoiriennes et les Ivoiriens seront appelés aux urnes pour élire leur Président. Cet acte citoyen, bien plus qu'un simple exercice démocratique, est une opportunité précieuse : celle de démontrer, une fois encore, la capacité de la Côte d'Ivoire à dépasser ses tensions, à faire vivre ses institutions, et à construire un avenir stable et prospère », a affirmé le diplomate onusien, avant d'ajouter : « Le monde regarde la Côte d'Ivoire. L'Afrique de l'Ouest regarde vers Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, San Pedro, Man, et d'autres localités avec l'espoir que l'intérêt national et la sagesse l'emportent sur les passions du moment ».



VAGONDO DIOMANDÉ ÉCHANGE AVEC LA MISSION CONJOINTE CEDEAO-UA

La Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (Ua) ont dépêché une mission commune d'observation de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Jeudi 23 octobre 2025, dernier jour de la campagne électorale, la mission conduite par le Professeur Yemi Osinbajo, ancien Vice-président de la République fédérale du Nigeria, a eu un entretien avec le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée, Vagondo Diomandé, à son cabinet d'Abidjan-Plateau. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et ses visiteurs ont évoqué des sujets en lien avec la présidentielle du 25 octobre. Sur la table des discussions, il y avait les préparatifs du scrutin, le dispositif sécuritaire prévu pour le bon déroulement des élections, ainsi que les modalités de coopération entre la CEDEAO-UA et les institutions nationales impliquées dans l'organisation des élections.

Société 🕑



AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF : LA QUESTION AU CENTRE D'UN ATELIER À ABIDJAN

L'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) a organisé, le jeudi 16 octobre 2025, un atelier de partage des résultats du Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Service d'Assainissement Autonome Urbain (PASAAU), qui œuvre à l'amélioration de l'assainissement non-collectif en Côte d'Ivoire. En effet, le projet PASAAU vise à améliorer la gestion de l'assainissement non-collectif en Côte d'Ivoire, en renforçant la délégation des services d'assainissement aux opérateurs privés et en proposant des mécanismes de financement accessibles aux ménages. Ainsi, tenue dans un complexe hôtelier à Abidjan, cette rencontre a rassemblé les acteurs clés du secteur de l'assainissement pour discuter des avancées et des défis du projet. Selon le représentant du directeur général de l'ONAD, Ahou Konan, « l'assainissement non-collectif demeure le modèle plus répandu sur notre territoire national, concernant environ 90% de la population ivoirienne ».



CANCER DU SEIN : LA NOUVELLE PSP AUX CÔTÉS DES FEMMES POUR LE DÉPISTAGE PRÉCOCE

La Nouvelle Pharmacie de la santé publique de Côte d'Ivoire (NPSP-CI) joue sa partition dans ce mois d'octobre, une période durant laquelle le monde entier se mobilise pour lutter contre le cancer du sein, à travers la campagne « Octobre rose ». Le jeudi 23 octobre 2025 à son siège à Treichville, elle a organisé une campagne de sensibilisation axée sur une conférence de sensibilisation contre le cancer du sein, et une autre journée dédiée au dépistage gratuit pour ses travailleuses. Une manière, selon Isaac Diaby, représentant le Directeur général de cette entreprise, Dr Ibrahim Kouyaté, de participer à cet élan mondial de bouclier contre cette maladie, qui est la première cause de mortalité chez les femmes.



FOOTBALL / CAF AWARDS 2025 : LA CÔTE D'IVOIRE BIEN REPRÉSENTÉE

La Confédération africaine de football (CAF) a publié, le mercredi 22 octobre 2025, la liste des nominés pour les « CAF Awards », qui célèbrent l'excellence du football africain tous les ans. La Côte d'Ivoire est à l'honneur dans plusieurs catégories. Elle est en lice pour trois distinctions : meilleur équipe nationale de l'année ; meilleur club africain avec l'Asec Mimosas ; et meilleur jeune joueur africain avec Alynho Haïdara, meilleur buteur (7 buts) de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U17 2025. Vainqueur de la dernière CAN 2023 et qualifiée pour la Coupe du monde 2026, la sélection ivoirienne figure en effet parmi les dix meilleures équipes nationales du continent, aux côtés du Sénégal, du Maroc, de l'Égypte ou encore du Cap-Vert. La CAF n'a pas encore dévoilé la date officielle de la cérémonie, prévue en décembre 2025.

>>

VU SUR LE NET





LA CEI ANNONCE LA RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LES LÉGISLATIVES DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2025

La Commission Électorale Indépendante (CEI) a annoncé, le mercredi 22 octobre 2025, que la réception des dossiers de candidature pour les législatives prévues le 27 décembre se déroulera du 31 octobre au 12 novembre inclus, à son siège sis à Cocody-les-II-Plateaux. Ces élections législatives ivoiriennes se tiendront en Côte d'Ivoire conformément au décret n°2025-656 du 30 juillet 2025 signé par le Président de la République. Le communiqué officiel du secrétaire permanent de la CEI, Kouamé Adjoumani Pierre, précise que les candidats doivent remplir plusieurs conditions fixées par le Code électoral, notamment être Ivoirien de naissance ou naturalisé depuis au moins dix ans, être âgé de 25 ans révolus, être inscrit sur la liste électorale, n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne, et résider en Côte d'Ivoire de façon continue au cours des cinq années précédant le scrutin. Chaque dossier devra comporter, entre autres, un extrait d'acte de naissance, un certificat de nationalité, un casier judiciaire, une attestation de régularité fiscale, ainsi que des photographies officielles. Les candidats devront également s'acquitter d'un cautionnement de 100 000 FCFA.

Société 🕑



LES AUDIENCES DES CHAÎNES DE LA TNT EN SEPTEMBRE 2025 (OFFICIEL)

Selon les résultats des études de KANTAR certifiés par la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle), en septembre, les parts des chaines de la TNT sont les suivantes : A+ 7.8 %, NCI 7.5, Life TV 6.2, RTI1 5.7 , RTI2 4.7, RTI3 1.9 et 7info 1.2. Globalement, les chaînes de la TNT ivoirienne représentent 35 % de l'audience totale de la télévision. Si A+ Ivoire reste en tête, l'écart avec le deuxième est quasi inexistant : avec 7,5 % NCI n'est plus qu'à 0,3 points de A+ Ivoire et distance Life TV et les autres chaines de la TNT. A l'analyse des données, la période électorale aura fait progresser l'audience de certaines chaines d'information. C'est le cas de NCI qui a lancé une nouvelle émission la « Quotidienne Info ».

Culture ()



DIGITALISATION DE L'ÉDUCATION : LA CÔTE D'IVOIRE POSE SES BASES

Dans la mise en œuvre de la vision gouvernementale d'un système éducatif résolument tourné vers le numérique, un atelier de pré-validation du cadre conceptuel et du plan d'échantillonnage de l'étude de référence de la Stratégie nationale de digitalisation de l'éducation en Côte d'Ivoire (SNDECI) 2024–2028 s'est tenu à Yamoussoukro, du 20 au 22 octobre 2025. Organisée par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA), à travers la Direction des technologies et des systèmes d'information (DTSI), avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cette rencontre s'inscrit également dans la dynamique du thème de l'année scolaire 2025–2026 : « L'éducation de qualité, levier de transformation durable de la Côte d'Ivoire ». Elle illustre bien la détermination de la ministre de l'Éducation

nationale et de l'Alphabétisation, Pr Mariatou Koné, à faire du numérique le 36° levier de transformation inclusive et durable du système éducatif ivoirien, conformément aux recommandations des États généraux de l'éducation et de l'alphabétisation (EGENA).



Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

















+225 07 87 36 36 36





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG). Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

